

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

- Les Rivoirands
- Le Grand Serre
- L'Isle
- Les Michalets
- Le Château
- L'Ecluse
- Les Mouniers
- La Sémillière
- Les Gavets
- Les Aillouds
- Les Rivaux
- Cotte Fournier
- La Chamoussière
- Les Blancs
- Les Tournaux
- Les Nodes
- La Gorge
- Les Clots
- L'Echarina,
- Buissonnière
- La Croix
- Le Luitel
- Les Replats
- La Bathie
- Les Mathieux
- Les Thiébauds
- Les Finets
- Fonafrey
- Clos Bénit
- Montsec
- Le Pleney
- Fau Laurent
- Cherley



Comment réagir
face aux risques majeurs
à Séchilienne ?



Document à conserver



Mot du maire

De par sa situation géographique particulière, la commune de Séchilienne est exposée à des risques majeurs à la fois naturels et technologiques. En 2015, la municipalité a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde afin de mettre en sécurité les habitants et le patrimoine de la commune en recensant et organisant ses moyens logistiques.

Parallèlement à cette démarche, le maire doit répondre à l'obligation d'information des habitants de sa commune. Ce DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour but de vous communiquer de façon préventive, en fonction des différents risques, les mesures de précaution, les bons réflexes à avoir et les consignes de sécurité à suivre, pour que tous les habitants sachent réagir avec calme et efficacité.

Nous vous engageons à le lire attentivement et à le conserver à porter de main pour pouvoir le consulter facilement.

Cyrille PLENET

A SAVOIR

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur est un évènement (naturel ou technologique) qui survient soudainement et peut occasionner de graves dégâts sur l'environnement, les hommes, les biens et les matériels.

SOMMAIRE

La commune de Séchilienne est exposée aux risques suivants

Les risques naturels

risques d'inondation et de crues torrentielles	page 5
glissements de terrain, chutes de pierres et blocs, effondrements	page 7
feux de forêt	page 8
évènements météorologiques	page 9

Les risques technologiques

rupture de barrage	page 11
risque industriel (usines Arkema et Cezus)	page 12
risque de transport de matières dangereuses	page 13
risque nucléaire	page 14

L'ORGANISATION COMMUNALE EN CAS DE CRISE

Le Plan Communal de Sauvegarde a pour objectif de coordonner les moyens et les services communaux afin de réagir au plus tôt et d'apporter un soutien aux services de secours (SAMU, sapeurs pompiers) engagés sur le terrain :

SAUVEGARDER

(Commune)

Informier
Alerter
Mettre à l'abri
Soutenir
Assister
Ravitailer
Reloger

PROTECTION DE LA POPULATION



SECOURIR

(Services de secours :
SAMU, sapeurs pompiers)

Protéger
Soigner
Médicaliser
Evacuer d'urgence

Lorsque survient un évènement de grande ampleur, le maire déclenche le Plan Communal de Sauvegarde et met en place un poste de commandement communal constitué d'élus et d'agents communaux.

Le maire ou son suppléant devient le directeur des opérations de secours et supervise les différentes cellules chargées de la mise en oeuvre des moyens de secours et de toutes les opérations liées à la sauvegarde de la population.

Les élus et les agents communaux se répartissent dans les cellules suivantes :

- la cellule secrétariat-communication chargée de la communication, de l'enregistrement des diverses demandes des sinistrés...
- la cellule terrain chargée de l'évaluation des besoins, de la gestion de la sécurité sur place, de la coordination avec les services de secours...
- la cellule logistique chargée de la mobilisation des moyens, du ravitaillement, de l'hébergement...

Les sinistres surviennent souvent brutalement et la préparation à la gestion des crises est une responsabilité partagée, elle incombe aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen :

une citoyenneté engagée et bien comprise passe par la prise de conscience des risques que l'on court et des actions que l'on peut engager pour se prémunir.





LEGENDE

-  Zone boisée
-  Eboulement
-  Zone non boisée
-  Hameaux
-  Lac, rivière
-  Route
-  Zone inondable
-  Ruisseau à risque
-  Zone d'éboulement
-  Zone de ralliement

Nationale 1091
Vers l'Oisans
La Romanche



MAIRIE
Mairie de Séchilienne
196 rue du cinquantenaire de l'ALS
38220 SECHILLENNE
Tél : 04 76 72 18 06
mairie@sechilienne.fr



L'Eglise
L'Eglise
38220 SECHILLENNE

INONDATION DE LA ROMANCHE

Les bons réflexes

couper le gaz



couper l'électricité



couper l'eau



ne pas aller chercher les enfants à l'école



ne pas téléphoner uniquement urgences



ne pas s'engager sur une route inondée



monter à l'étage, sur une colline...



mettre au sec le matériel



obturer les entrées d'eau (soupiraux, events, ...)



fermer portes et fenêtres



amarrer les cuves



écouter la radio pour les consignes de sécurité
France Bleu Isère

98.2 102.8



La Romanche est une rivière torrentielle dont le débit des eaux peut augmenter soudainement en cas de pluies abondantes ou lors de la fonte des neiges.

En cas de crue, même centennale, la digue assurerait la protection du village.

Cependant, l'aléa concomitant de l'éboulement des "Ruines de Séchillienne" et d'une crue centennale impliquerait une retenue d'eau en amont des Ruines.

Le point de ralliement serait le gymnase ou l'église.



La Romanche en crue



CRUE DES RUISSEAUX

Les bons réflexes

couper le gaz



couper l'électricité



couper l'eau



ne pas aller chercher les enfants à l'école



ne pas téléphoner uniquement urgences



ne pas s'engager sur une route inondée



monter à l'étage, sur une colline...



mettre au sec le matériel



obturer les entrées d'eau (souterrains, events, ...)



fermer portes et fenêtres



amarrer les cuves



écouter la radio pour les consignes de sécurité France Bleu Isère



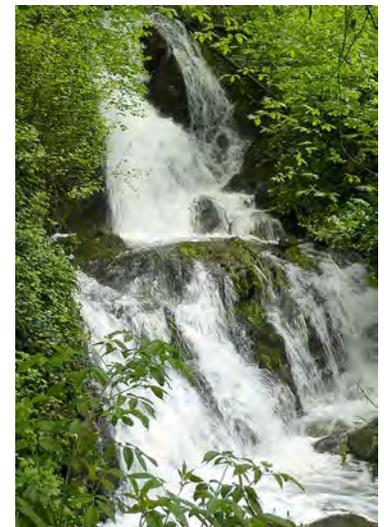
En période de crue, le ruisseau du "Bryuant" et celui dit de "La Bathie" demandent une attention particulière en cas de forte précipitation orageuse ou de brusque fonte du manteau neigeux. Ils peuvent alors quitter leurs lits et se répandre sur les terrains environnants. En certains endroits, ils peuvent submerger les routes communales.



Embâcle sur le Bruyant

A SAVOIR

L'entretien des cours d'eau par les propriétaires riverains est obligatoire. La formation d'embâcles, empêchant le bon écoulement des eaux, peut générer des dégâts importants en cas de rupture liée à une crue.



Crue sur le Bruyant

GLISSEMENT DE TERRAIN CHUTES DE PIERRES

Les bons réflexes

couper le gaz



couper l'électricité



couper l'eau



ne pas revenir sur ses pas



ne pas entrer dans un bâtiment endommagé



s'éloigner de façon latérale pour ne pas être enseveli



s'abriter derrière un obstacle



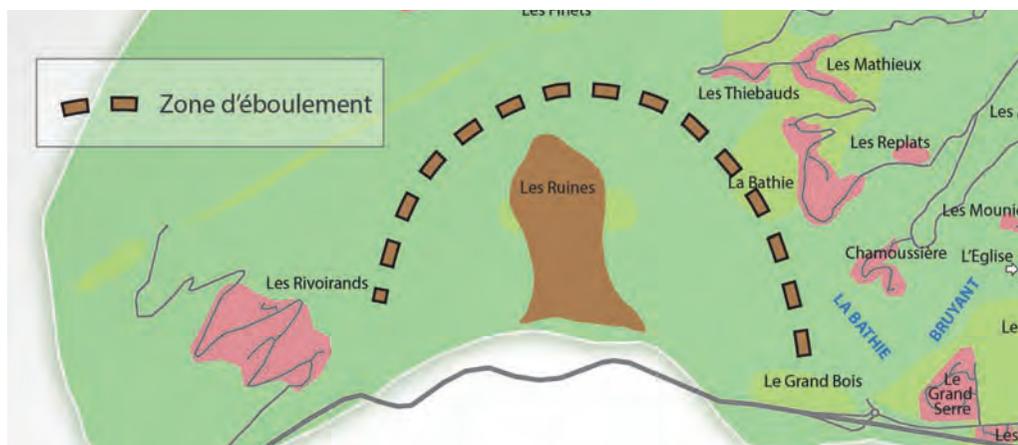
gagner rapidement un point en hauteur



En raison de la forte déclivité du versant, plus de la moitié de la superficie de la commune encourt un risque de mouvements de terrain ou de chutes de pierres pouvant engendrer des dégâts et des coupures de route.

A SAVOIR

Alerter la mairie en cas de constat de crevasses, d'affaissement ou de modifications soudaines et importantes.



Cas particulier des "Ruines de Séchilienne"

Le risque d'éboulement est toujours considéré comme important. L'éboulement pourrait atteindre un volume de 3 millions de m³ et se produire en plusieurs phases. Un nuage de poussière pourrait se former exigeant une mise à l'abri momentanée des habitants.

En cas d'incident, le plan de secours spécialisé serait déclenché par la Préfecture, pour alerter et mettre en sécurité les personnes.

A SAVOIR

Le site est placé sous surveillance renforcée et continue ce qui permettrait, en cas d'éboulement important, de pouvoir prévoir et prévenir la population.

FEUX DE FORET



Les bons réflexes

s'éloigner dos au vent



respirer à travers un linge humide



rechercher un écran (rocher, mur...)



ne pas sortir de voiture



allumer les phares



couper l'électricité



couper le gaz



couper l'eau



obturer les aérations



fermer portes et fenêtres



La forêt occupe 80% de la superficie de la commune. Une convergence de facteurs (sécheresse, vent ...) peut augmenter le risque d'incendie.

Quelques gestes de prudence :

ne pas jeter son mégot



ne pas jeter de verre



ne pas laisser un feu sans surveillance



Le Néron, le 04/08/2003

A SAVOIR

Le Code Forestier oblige les particuliers dont les terrains se situent aux abords de la forêt à débroussailler leur parcelle, à élaguer les arbres et à entretenir le chemin d'accès à leur propriété. Il est recommandé de prévoir des moyens de lutte contre le feu (points d'eau, matériel ...).





EVENEMENTS METEOROLOGIQUES

Les bons réflexes

rentrer à l'intérieur les objets susceptibles de s'envoler



se mettre à l'abri dans un bâtiment



fermer portes et fenêtres



se déplacer le moins possible



s'éloigner des bords de cours d'eau



arrêter les activités de plein air et chantiers



ne pas toucher aux câbles électriques



couper l'électricité



consulter Météo France



Les aléas météorologiques brutaux peuvent affecter la commune : vents violents, orages, canicule, neige, verglas... Les dégâts peuvent être nombreux et endommager les habitations : toits envolés, arbres couchés, objets emportés... Chaque année, la mairie met en place une astreinte "neige" du mois de novembre au mois d'avril.

Afin de prévenir tout accident lié aux manifestations climatiques, Météo France édite deux fois par jour une carte de vigilance permettant de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique dangereux peut toucher le département.

Dès le niveau orange, les pouvoirs publics et la commune s'organisent pour réagir.

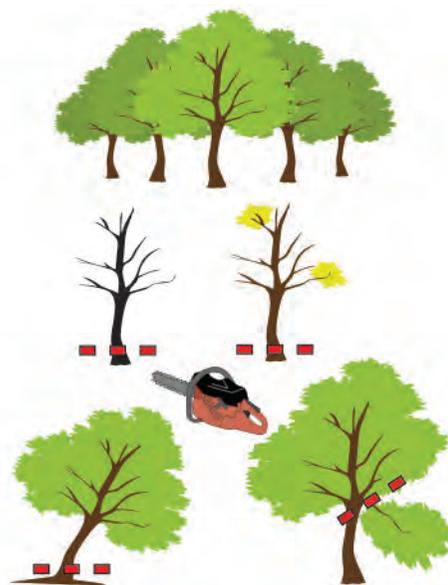


L'Île, le 10/01/2010

A SAVOIR

Il est recommandé à chaque habitant de déneiger le trottoir bordant son domicile.

La Ceresaie, le 10/01/2010



A SAVOIR

Il est conseillé de faire procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres pouvant présenter un risque de chute.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Les bons réflexes

s'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer



s'éloigner des fenêtres, se mettre près d'un mur ou sous des meubles solides



s'arrêter et rester dans sa voiture



attacher sa ceinture de sécurité



écouter la radio pour les consignes de sécurité France Bleu Isère

98.2 102.8



ne pas aller chercher les enfants à l'école



ne pas entrer dans un bâtiment endommagé



ne pas toucher aux câbles électriques



La commune de Séchilienne est classée en zone de sismicité moyenne (soit 4 sur une échelle de 5). Le dernier séisme ayant provoqué des dégâts dans la région (chutes de cheminées, fissures dans les murs) s'est produit le 11 janvier 1999 avec une magnitude de 3,5 sur l'échelle de Richter et son épicentre se situait à Laffrey.

Un séisme ou tremblement de terre est un déplacement brutal d'une partie de l'écorce terrestre.

Les vibrations peuvent engendrer des dommages sur les constructions et des chutes de pierres, mouvements de terrain...

1 (très faible) 2 (faible) 3 (modérée) 4 (moyenne) 5 (forte)



A SAVOIR

Depuis 2010, le zonage sismique impose de nouvelles règles de construction parasismique à l'ensemble des bâtiments (voir www.planseisme.fr).



RUPTURE DE BARRAGE

Les bons réflexes

écouter la radio pour les
consignes de sécurité
France Bleu Isère

98.2 102.8



monter à l'étage, sur
une colline...



couper le gaz



couper l'électricité



couper l'eau



ne pas aller chercher
les enfants à l'école



ne pas téléphoner
uniquement urgences



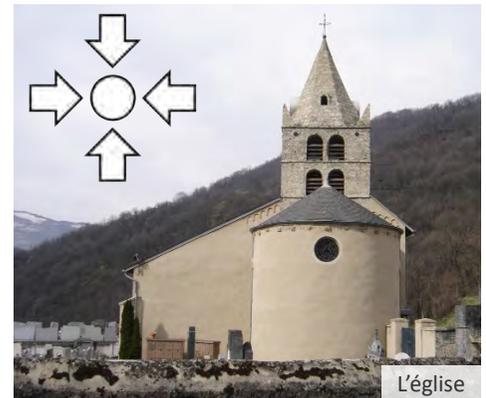
fermer portes et fenêtres



La commune de Séchilienne est située en aval de trois grands barrages hydro-électriques : le Chambon, le Verney et Grand Maison.

La rupture d'un grand barrage est généralement précédée de signes que l'exploitant du barrage doit impérativement porter à la connaissance du Préfet.

Un Plan Particulier d'Intervention existe pour chaque barrage. Il organise et prévoit les mesures à prendre ainsi que les moyens de secours à mettre en œuvre pour alerter et évacuer les populations.



A SAVOIR

En cas de rupture d'un barrage, le délai d'évacuation serait d'environ une heure exigeant une réaction très rapide.



Le barrage du Chambon

RISQUE INDUSTRIEL

Les bons réflexes

écouter la radio pour les consignes de sécurité
France Bleu Isère

98.2 102.8



ne pas téléphoner
uniquement urgences



ne pas aller chercher
les enfants à l'école



fermer portes et fenêtres



obturer les aérations



ne pas fumer
éviter toute étincelle



rentrer dans le bâtiment
le plus proche



Le principal risque industriel pour la commune est celui des usines Arkema et Cezus à Jarrrie. En cas d'explosion ou d'incendie sur le site, Séchilienne pourrait se trouver dans un périmètre de diffusion d'un nuage toxique.

Le Plan Particulier d'Intervention prévoit la coordination et le déploiement des secours publics (pompiers, police, SAMU ...). Des mesures de confinement pourraient être mises en place.



Arkema, Cezus



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Les bons réflexes

s'éloigner dos au vent



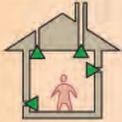
ne pas rentrer en contact avec le produit



fermer portes et fenêtres



obturer les aérations



ne pas fumer
éviter toute étincelle



rentrer dans le bâtiment
le plus proche



écouter la radio pour les
consignes de sécurité
France Bleu Isère



ne pas aller chercher
les enfants à l'école



Sur la commune de Séchilienne, les véhicules transportant des matières dangereuses livrent essentiellement du fuel et du gaz.

Une matière dangereuse est une substance inflammable, explosive, toxique, corrosive ou radio-active et peut présenter des risques graves pour l'environnement ou l'homme.



Plaques camion

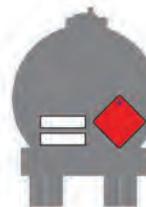
A SAVOIR

Tout témoin d'un accident doit se mettre en sécurité à au moins 100 mètres du site et donner l'alerte aux sapeurs pompiers (18 ou 112) en précisant :

- le lieu exact
- le moyen de transport
- la présence ou non de victimes
- la nature du sinistre (fuite, feu, explosion, déversement...)
- et si possible le numéro du produit et le code danger

code danger	336
code matière	1260

plaque "code danger"



plaque "symbole danger"



RISQUE NUCLEAIRE

Les bons réflexes

ne pas aller chercher les enfants à l'école



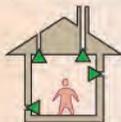
rentrer dans le bâtiment le plus proche



fermer portes et fenêtres



obturer les aérations



écouter la radio pour les consignes de sécurité France Bleu Isère

98.2 102.8



Séchilienne n'est pas concerné par un Plan Particulier d'Intervention lié à une installation nucléaire.

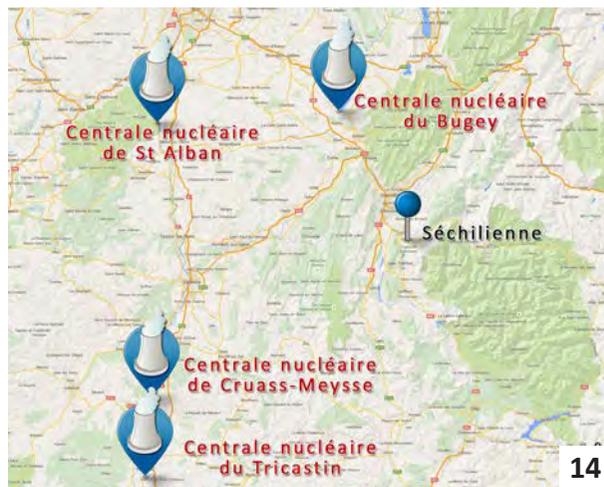
Comme pour le risque industriel, la prévention passe par la réduction des risques, une surveillance permanente des sites et une amélioration continue de la sécurité. L'Autorité de Sûreté Nucléaire est chargée du contrôle technique et réglementaire de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.



Le Tricastin

A SAVOIR

Comme l'ensemble du territoire français, Séchilienne pourrait être touché par des retombées radioactives à la suite d'un accident nucléaire. Le premier réflexe est de rester confiner.



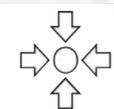
L'alerte

Selon la nature de l'événement, l'alerte peut être donnée par différents moyens adaptés :

- le haut-parleur
- la cloche de l'église
- la corne de brume
- le téléphone
- le porte à porte
- la radio, la télévision



En cas de nécessité, le **point de ralliement** de la population se situe au niveau de la mairie, du gymnase ou de l'église en cas d'inondation du village.



NUMEROS UTILES

Mairie	04 76 72 18 06
Sapeurs pompiers	18 ou 112 (depuis un portable)
Gendarmerie	17 ou 112 (depuis un portable)
Gendarmerie Vizille	04 76 78 98 50
SAMU	15 ou 112 (depuis un portable)
Préfecture de Grenoble	04 76 60 34 00
Prévision Météo France	08 92 68 02 38
France Bleu Isère	98.2 ou 102.8

A CONSULTER

Les risques majeurs en Isère :	www.irma-grenoble.com
Les risques naturels et technologiques (prévention, localisation par commune) :	www.prim.net
Les prévisions météorologiques :	www.meteofrance.com
Les tremblements de terre :	http://sismalp.obs.ujf-grenoble.fr
Les règles de construction parasismique :	www.planseisme.fr

Directeur de publication : Cyrille Plenet, maire
Rédaction : 2016 : Ghislaine Mathieu, Lilian Coquel
Mise à jour 2023 : Commission Communication
Mise en page, iconographie, schémas, cartes, 3D :
Lilian Coquel

Mairie de Séchillienne
mairie@sechillienne.fr
Tél 04.76.72.18.06
www.sechillienne.fr

Crédit photos :
Ghislaine Mathieu, Lilian Coquel, Edouard Hue,
Alain Herrault, Sancio83, Arkema-Jarrie 2005.
Impression : Espace VIP- 38560 Champ-sur-Drac